



ECOLE MUNICIPALE DE DESSIN **ANNEE 2024- 2025**



Les cours de dessin auront lieu à compter de la rentrée de septembre prochain. Ils seront assurés par Charlyne Chabot

- le **lundi** pour les enfants (à partir du CP) de 16h45 à 18h00 à la bibliothèque de l'école
- le **mercredi** pour les adultes, de 9h00 à 11h30 à la salle des fêtes

Ils commenceront le **lundi 23 septembre 2024**, pour les enfants et le **mercredi 25 septembre 2024**, pour les adultes

Les inscriptions sont à déposer en mairie.

Les tarifs :

- 15 euros par trimestre et par enfant
- 20 euros par trimestre et par enfant non résidant à Colombiers

- 23 euros par trimestre et par adulte résidant à Colombiers
- 30 euros par trimestre par adulte non résidant à Colombiers

Les tarifs adultes seront révisés au mois de septembre.

Un avis de cotisation vous sera distribué en début de chaque trimestre pour le règlement auprès du régisseur.

Se munir d'une boîte de crayons de couleur et de feutre.

Les ateliers ne seront pas assurés pendant les vacances scolaires. Tout trimestre commencé sera dû. En cas de non poursuite aux cours, bien vouloir le signaler.

Bien vouloir compléter le coupon d'inscription ci-dessous et le remettre en mairie

✂

ECOLE DE DESSIN 2024 - 2025

NOM-PRENOM :

ADRESSE :

- demande mon inscription aux ateliers (1)
 demande l'inscription de mon (mes) enfant(s)..(1)

NOM Prénom :

- certifie être assuré pour les activités extra-scolaires auxquelles assiste(nt) mon (mes) enfant(s). Les enfants sont sous la responsabilité de l'école de dessin pendant les cours.

Nom et adresse de la compagnie d'assurance :

Joindre une attestation de votre assurance (pour les enfants non scolarisés à l'école de Colombiers et pour les adultes)

(1) Cocher la case choisie

A.....,
le.....
Signature